

## **REGARD CROISE 1 : LA CONSTRUCTION DE LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE COMME PROBLEME PUBLIC : ETUDE DE CAS**

### **Intervenants :**

- **Chantal JOUANNO**, Présidente de la commission nationale du débat public.
- **Bruno DAVID** : Président du Muséum National d'Histoire Naturelle, Naturaliste français spécialisé en paléontologie et en sciences de l'évolution et de la biodiversité.
- **Vincent DUBREUIL** : Enseignant chercheur au laboratoire LETG-Rennes, géographe, spécialiste des interactions climat-activités humaines

### **Modérateurs :**

- **Daniel DIDIER** professeur de SES (académie de Nantes)
- **Guillaume TARDY** professeur d'histoire-géographie, (académie de Créteil)

Compte-rendu réalisé par **Cécile GAURON**, professeure de SES (académie de Nantes).

**Malgré le constat partagé de l'urgence climatique et la reconnaissance de la question environnementale comme problème public, les solutions apportées ne semblent pas à la hauteur des enjeux. Dès lors, comment expliquer ce paradoxe, alors même que différentes parties prenantes (scientifiques, associations, militants, pouvoirs publics, entreprises) ont acquis un niveau d'expertise reconnu ainsi qu'une visibilité accrue dans les médias ?**

### **LE RÔLE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC (CNDP) DANS LA CONSTRUCTION DE LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE**

Depuis le sommet de la Terre de Rio, l'environnement est un des rares domaines où le débat est un droit, en raison de la nature même de ce dernier : un bien commun.

Le CNDP a été créé en 1997 à l'occasion d'un conflit local entre riverains et décideurs autour d'un projet de construction d'une ligne TGV. C'est donc au départ une initiative citoyenne qui en est à l'origine. Sa mission : promouvoir le débat avec le public sur des projets en lien avec l'environnement dont le budget est supérieur à 300 000 euros. Ses membres sont nommés pour cinq ans après un vote conjoint du Sénat et de l'assemblée nationale, ce qui garantit une indépendance et une neutralité vis à vis du gouvernement. Quant au public, il est composé d'experts locaux, mais aussi d'experts indépendants. Pour Chantal Jouanno, la commission joue son rôle dans la mesure où dans 60 % des cas les projets mis en débat sont décidés, après discussions et amendements. Lorsqu'ils sont abandonnés, des solutions alternatives sont étudiées.

## **LA CONSTRUCTION DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE : UN ENJEU POUR LA CONSTRUCTION DU DEBAT PUBLIC**

Pour Bruno David, la question environnementale ne doit pas être monopolisée par des experts et doit s'enrichir des apports des sciences humaines et sociales. En effet, sur les sujets environnementaux, il faut à la fois considérer l'acceptabilité sociale d'une décision tout comme ses enjeux économiques. C'est selon lui le rôle du muséum d'Histoire Naturelle qui est un acteur de la construction de la connaissance scientifique en promouvant une parole engagée et responsable mais neutre. L'enjeu véritable se situe autour de questions parfois mal posées par les non experts. Il est important par exemple de distinguer ce qui relève de la biodiversité et du réchauffement climatique.

## **L'EXPERTISE DES CLIMATOLOGUES : UN ATOUT POUR ORIENTER LES POLITIQUES**

Selon Vincent Dubreuil, l'expertise des climatologues dans le changement climatique aide à la décision politique à plusieurs échelles. Au niveau international le GIEC permet grâce à ses rapports une synthèse actualisée des connaissances et des études qui éclairent les décisions prises au niveau des COP. Au niveau européen, les politiques climatiques européennes s'inspirent elles aussi de rapports scientifiques commandés par les instances européennes. Au niveau national, la décision publique est éclairée par de nombreuses institutions comme le Haut conseil pour le climat dont le dernier rapport s'intitule : *Dépasser les constats, trouver des solutions*. Au niveau régional, des instances sont créés par les collectivités locales comme le Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC). Ce dernier étudie la cohérence des stratégies de territoire que la région Bretagne porte, mais aussi ses politiques au regard des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la préparation de la Bretagne aux impacts du changement climatique.

## **COMMENT AGIR CONCRETEMENT POUR LE CLIMAT UNE FOIS LES CONSTATS EFFECTUES ?**

Pour Chantal Jouanno, il est important d'associer aux prises de décision les acteurs de terrain dans une démarche de démocratie participative. Par exemple, le CNDP, avant de valider le projet né du débat public, le fait relire par des associations d'usagers afin de vérifier que l'information est accessible et comprise. Pour Bruno David, les marges d'action sont de deux ordres : au niveau individuel, la consommation devient un acte politique. Au niveau collectif, il est nécessaire d'élire les gouvernants qui décident d'agir pour le climat. Vincent Dubreuil, quant à lui, constate, à l'université, une plus grande radicalité des nouvelles générations concernant la question climatique. Cet activisme et ce militantisme accrus interrogent et posent la question des actions concrètes à mener pour le climat. Chantal Jouanno au sein du CNDP, ne constate pas une augmentation de la conflictualité née d'un accès plus large et facilité à l'information. Elle y voit plutôt le résultat d'une augmentation du nombre de projets débattus, signes d'une démocratie vivante. Selon cette dernière, les politiques ont pris conscience des enjeux, ont les compétences techniques, savent voter les objectifs mais le problème réside dans la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement. Pour être efficaces les politiques doivent être dans une démarche

globale en associant aux mesures prises les banques, les entreprises et les pouvoirs publics.

### **Pistes d'exploitation pédagogiques**

Ce Regard croisé s'inscrit parfaitement dans le chapitre de Terminale de spécialité SES intitulé « Quelle action publique pour l'environnement ? ».

Plus particulièrement, il permet d'illustrer les deux objectifs d'apprentissage suivants :

- Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique ; comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit.
- Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale).

### **Quelques ressources...**

- Site du CNDP, <https://www.debatpublic.fr/>
- Site du muséum d'histoire naturelle, <https://www.mnhn.fr/fr>
- Site du haut conseil pour le climat <https://www.hautconseilclimat.fr/>
- Site du haut conseil breton pour le climat, <https://www.bretagne.bzh/le-haut-conseil-breton-pour-le-climat/>
- *Climat : quelle France, en 2050 ?* Le 1 hebdo, 31 mars 2021
- *Climat et Fake news, le vrai du faux*, Le 1 hebdo, 18 septembre 2019
- *L'urgence écologique*, Cahiers Français ,28 Aout 2020
- Bruno David, *Le monde vivant*, Grasset 2022
- Bruno David, *A l'aube de la sixième extinction*, Grasset 2021